

# IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION à PERNES LES FONTAINES



**Adjugé à 589 600,00 euros**

**Type de bien :** Immeuble à usage d'habitation avec dépendances et terrains attenants

**Mise à prix :** 589.600,00 €

**Localisation :** PERNES LES FONTAINES (84)

**Adjudication :** MARDI 28 MAI 2024 à 10H30

**Avocat poursuivant :** Maître Laura AUBERY



**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE  
AU PLUS OFFRANT**

SUR LA COMMUNE DE PERNES LES FONTAINES (84),

49 chemin du Psylum, LES VALAYANS

Un immeuble à usage d'habitation avec dépendances et terrains attenants

Ecrit par Echo du Mardi le 15 avril 2024

Figurant au cadastre **Section BX n° 96 - 97 - 98** d'une contenance de 67a50ca



**Mise à prix : 589.600,00 €**  
**Cinq cent quatre-vingt-neuf mille six cents €**

**VISITE : le mardi 21 mai 2024 de 10h30 à 11h30 SUR PLACE**, effectuée par la SCP BOURDENET ANTONIN, commissaires de justice à Carpentras, (Tél. : 04 90 63 01 47).

Écrit par Echo du Mardi le 15 avril 2024



### **L'ADJUDICATION SUR SURENCHERE**

**aura lieu le :**

**MARDI 28 MAI 2024 à 10H30 au Palais**  
de Justice de Carpentras (84200), 52 place  
du Général de Gaulle, à l'audience des  
saisies immobilières du Juge de l'exécution.

### **DESCRIPTION :**

Le bâtiment principal élevé de deux étages sur rez-de-chaussée comprenant :

Au rez-de-chaussée : hall, salon, cuisine, cellier, wc,

Au 1er étage : séjour, coin cuisine, 2 wc, salle de bains, 3 chambres, dressing, 2 salles d'eau,

Au 2ème étage : 2 chambres, salle d'eau, wc, dressing,

Un studio avec partie cuisine,

Un studio en cours de travaux,

Un bâtiment fractionné en cinq petites pièces.

**Les enchères** ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

**Occupation** : le bien est occupé par le propriétaire.



Ecrit par Echo du Mardi le 15 avril 2024

**Conditions de la vente :** le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication et d'adjudication sur surenchère sont payables en sus du prix par l'adjudicataire sur surenchère dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :**

- Maître Laura AUBERY, avocat poursuivant, 32 rue de la République 84200 Carpentras, 04 82 29 09 11
- Maître Lionel FOUQUET, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat sur surenchère, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, 04.84.51.00.00
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 22/15.
- Après d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.

Fait et rédigé à Carpentras, le 11 avril 2024

**Lionel FOUQUET**